

SÉRIE DOCUMENTS OFFICIELS N° 99

# RAPPORT DE LA PREMIÈRE RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF 2017

San José, Costa Rica

24 octobre 2017



# Qu'est-ce que l'IICA?

Il y a plus de 70 ans, des visionnaires ont constaté la nécessité de doter le continent américain d'un organisme spécialisé en agriculture ayant pour mission de promouvoir le développement agricole et le bien-être rural. Cette mission est toujours d'actualité.

C'est ainsi qu'est né l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) qui, au fil des ans, a réussi à relever des défis de taille, à saisir des occasions porteuses et surtout, à évoluer pour devenir un organisme de coopération technique international qui répond sans cesse aux nouvelles exigences du secteur agricole.

Notre **mission** est de *stimuler, de promouvoir et de soutenir les efforts des États membres pour le développement agricole et le bien-être des communautés rurales au moyen de la coopération technique internationale d'excellence.*

De concert avec nos États membres, nous cultivons une **vision** : *l'atteinte d'une agriculture interaméricaine compétitive, viable et inclusive, qui alimente le Continent et le monde, et qui permet de faire reculer la faim et la pauvreté chez les producteurs et les habitants des régions rurales.*

Nous fournissons des services de coopération de par une collaboration étroite et constante avec nos 34 États membres, dont nous répondons aux besoins avec diligence. Notre atout le plus précieux est l'étroite relation que nous maintenons avec les bénéficiaires de notre travail.

Nous possédons une vaste expérience dans des domaines tels que la technologie et l'innovation au service de l'agriculture, l'inspection et le contrôle de l'innocuité des aliments, la production et le commerce agroalimentaires, le développement rural, la gestion des ressources naturelles et la formation professionnelle.

Nous nous sommes engagés à définir des cibles précises. Le Plan à moyen terme 2014-2018 permet de faire évoluer notre modèle de coopération technique afin de nous positionner encore davantage comme une organisation vouée à l'atteinte de résultats concrets et visibles. Nous souhaitons faciliter les transformations positives que les États membres veulent mettre en œuvre dans les secteurs agricole et rural.



# **RAPPORT DE LA PREMIÈRE RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF 2017**

**San José, Costa Rica**

**24 octobre 2017**

Institut Interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), 2017



Rapport de la Première Réunion extraordinaire du Comité exécutif 2017 de l'IICA est publié sous licence Creative Commons

Attribution – Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO)  
(<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>)

Basée sur une oeuvre qui se trouve sur le site [www.iica.int](http://www.iica.int)

L'IICA encourage une utilisation légitime du présent document. Celui-ci doit être cité, le cas échéant, de manière appropriée.

Cette publication est également disponible en format électronique (PDF) sur le site web de l'Institut: <http://www.iica.int>.

Coordination éditoriale: Patricia Ross et Katia Núñez

Traduction: Christine Archambault

Conception graphique: Karla Cruz

Conception de la couverture: Karla Cruz

Impression: Imprimerie de l'IICA

Rapport de la Première Réunion extraordinaire du Comité exécutif 2017/  
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture – San José,  
C.R. : IICA, 2017.

37 p. ; 21x16 cm. – (Série Documents Officiels /  
IICA, ISSN 1018-5712 ; no. 99)

ISBN: 978-92-9248-750-8

Document également publié en anglais, en espagnol et en portugais

1. Coopération internationale 2. Organisation internationale  
3. Aide technique I. IICA II. Titre III. Série

AGRIS  
E14

DEWEY  
338.181

San José, Costa Rica  
2017

# **TABLE DES MATIÈRES**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION</b> .....	7
<b>SIGNATURE DU RAPPORT</b> .....	19
<b>ANNEXES</b> .....	23
Annexe 1. Ordre du jour.....	25
Annexe 2. Liste des Participants.....	27
Annexe 3. Personnel de la Réunion.....	33





# **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION**



**PROCÈS-VERBAL DE LA PREMIÈRE RÉUNION EXTRAORDINAIRE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF 2017 DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN  
DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)**

La Première Réunion extraordinaire du Comité exécutif 2017 de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) se tient en vertu de l'article 22 du Règlement intérieur de ce Comité.

Le Comité exécutif 2017 est formé par les États membres suivants : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Colombie, Costa Rica, Dominique, Équateur, États-Unis d'Amérique, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay et Sainte-Lucie.

1.1 Ouverture

1.1.1 La Première Réunion extraordinaire du Comité exécutif 2017 de l'IICA commence à 10h08 le 24 octobre 2017, dans la salle Argentina du siège social de l'Institut, sous la présidence de M. Bryce Quick, administrateur adjoint et directeur des opérations du Service agricole étranger du Ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA).

1.1.2 Le directeur général de l'IICA, M. Victor M. Villalobos, et le président du Comité exécutif 2017 souhaitent la cordiale bienvenue à tous les participants.

1.1.3 Le secrétaire technique indique que l'objectif principal de cette réunion est d'analyser le rapport sur l'adaptation du modèle de coopération entre l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) à la relation entre l'IICA et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ainsi qu'un projet de résolution en ce sens. Il signale que tous les États membres du Comité exécutif 2017 sont présents à la Réunion, exception faite de la Dominique, qui ne peut participer à la Réunion à cause des catastrophes naturelles qui ont frappé le pays récemment. Il mentionne que le Canada, le Chili, Haïti et la République

dominicaine y participent en qualité d'observateurs. Il ajoute que, conformément au règlement, le représentant des États-Unis d'Amérique continue d'agir à titre de président du Comité exécutif et la représentante du Costa Rica, Mme Ana Isabel Gómez, directrice du Secrétariat exécutif de Planification sectorielle agricole (SEPSA), occupe toujours le poste de rapporteur.

1.1.4 En vertu des articles 32, 34, 35 et 36 du Règlement intérieur du Comité exécutif et en l'absence d'observations sur le projet d'ordre du jour, celui-ci est adopté.

## 2.1 Mot du directeur général

2.1.1 Le directeur général rappelle qu'il y a 75 ans, divers pays ont créé l'IICA dans le but que cette organisation les aide à renforcer leurs efforts de développement de l'agriculture et du bien-être rural et que, trois ans plus tard, l'on a fondé la FAO. Il relève que les deux institutions ont cohabité et, en général, ont maintenu une relation de collaboration et de bonne entente, sans être exempte pour autant de doubles emplois et non dénuée d'un certain esprit de compétition. À l'heure actuelle, les deux institutions ont des problèmes semblables, parmi lesquels se distingue la difficulté d'accroître le financement fourni par les pays. Pour résoudre ces problèmes, l'Institut a effectué des changements à l'interne et a cherché des ressources externes pour suppléer aux quotes-parts de ses États membres.

2.1.2 Le directeur général mentionne que, pour cette raison, le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), lors de sa Dix-huitième Réunion ordinaire, tenue en 2015, a adopté la résolution n° 501. De plus, le Comité exécutif, lors de sa Trente-sixième Réunion ordinaire, tenue en 2016, a adopté la résolution n° 615, qui demandait au directeur général de réaliser « une étude, qui pourrait inclure les consultations nécessaires, pour analyser le cadre juridique du modèle OMS/OPS, qui pourrait servir de base à l'établissement d'une alliance consolidée entre l'IICA et la FAO dans le but d'éliminer les doubles emplois, de promouvoir des économies dans l'exécution d'activités et de faire un meilleur usage des ressources attribuées par les États membres aux deux organismes ».

2.1.3 Il explique que ladite étude et un projet de résolution découlant de ses conclusions ont été présentés au Comité exécutif lors de sa Trente-septième Réunion ordinaire, tenue en 2017, et que puisque l'on n'était pas parvenu à atteindre un consensus relatif audit projet de résolution, l'on a convoqué cette

réunion extraordinaire. Il ajoute que le 3 août dernier, l'étude et le projet de résolution ont été de nouveau envoyés aux représentants des États membres du Comité exécutif. On leur avait accordé trente jours pour remettre leurs observations, corrections et suggestions pour changements éventuels, mais seuls les États-Unis d'Amérique et le Mexique ont fait connaître officiellement leur position au sujet du projet de résolution.

- 2.1.4 Il fait savoir que le sous-directeur régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, M. Julio A. Berdegué, lui a exprimé l'intérêt de cette organisation à approfondir sa collaboration avec l'Institut, mais lui a fait connaître ses préoccupations quant au temps qu'il faudrait pour concrétiser une alliance entre les deux institutions inspirée par le modèle OMS/OPS, et qu'il lui a donc proposé de resserrer les liens entre la FAO et l'IICA au moyen de l'adhésion à un nouveau protocole d'accord.
- 2.1.5 Le directeur général se dit d'accord avec la proposition du sous-directeur général de la FAO. Il explique qu'on possède déjà la version finale du protocole d'accord que les deux organisations signeront le 26 octobre, en présence des représentants des États membres, dans le cadre de la Dix-neuvième réunion ordinaire du Conseil, et que cet instrument juridique englobe trois volets de collaboration principaux : a) accroissement de l'efficacité interinstitutionnelle, b) réalisation de projets conjoints pour des effets accrus et c) recherche et production analytique.
- 3.1 *Rapport sur les actions conjointes de l'IICA et de la FAO entre avril 2015 et juillet 2017*
- 3.1.1 Le directeur de la Gestion et de l'Intégration régionales de l'IICA, M. Diego Montenegro, présente un rapport sur les actions conjointes de l'Institut et de la FAO, réalisées entre avril 2015 et juillet 2017.
- 3.1.2 Il signale qu'au cours de l'exercice biennal 2013-2015, les deux organisations ont réalisé 52 actions conjointes, qui sont passées à 71 au cours de la période 2015-2017. Il mentionne qu'il y a eu aussi une augmentation des ressources réservées à ces actions conjointes, qui sont passées de 2,1 millions de USD en 2013-2015 à 3,7 millions de USD en 2015-2017. Il ajoute que dans les pays andins, l'on a réalisé 12 actions conjointes, en particulier dans les domaines de l'agriculture familiale et du développement rural territorial, auxquels on a consacré près de 70 % des ressources; que dans la région caribéenne, l'on a

réalisé 33 actions conjointes, pour un montant de plus de 600 000 USD ; et que dans les régions centrale, nord et sud, l'on a réalisé 10,5 et 11 actions conjointes, respectivement, pour une valeur totalisant plus de 530 000 USD.

- 3.1.3 Il poursuit en expliquant que, en relation avec les domaines où l'Institut apporte son aide à ses pays membres, 22 des actions ont trait aux politiques et aux cadres institutionnels, 11 aux changements climatiques et à la gestion des risques, 9 au développement des compétences entrepreneuriales, 7 au renforcement des compétences en gestion territoriale, 5 à l'innovation, 5 à la santé agricole et à l'innocuité des aliments et 5 aux forums pour l'échange de connaissances.
- 3.1.4 Il termine en exprimant sa certitude que, dans le cadre du nouveau protocole d'accord auquel souscriront l'IICA et la FAO, l'on atteindra un nombre croissant de résultats concrets et percutants dans les pays membres, en vue de l'atteinte des 17 Objectifs de développement durable à l'horizon 2030.
- 3.1.5 Le président remercie M. Diego Montenegro pour la présentation du rapport et se dit satisfait des accomplissements réalisés dans le domaine des actions conjointes de l'Institut et de la FAO, en dépit des restrictions budgétaires qui entravent le bon fonctionnement des deux organisations. Il remarque que le nouveau cadre d'actions conjointes créera des possibilités pour l'Institut et évitera les doubles fonctions. Il considère que les 3,7 millions de USD alloués aux actions conjointes constituent un montant modeste, et exhorte donc les deux organisations à consacrer davantage de ressources à ces actions pour ainsi obtenir des résultats plus importants dans les pays qui s'efforcent d'accroître leur production et commerce agricoles.

#### 4.1 Commentaires

- 4.1.1 La représentante du Costa Rica se prononce en faveur d'une collaboration et articulation accrues entre l'IICA et la FAO dans les domaines d'intérêt pour les pays. Elle ajoute que le fait que le Costa Rica ne figure pas parmi les pays bénéficiant d'actions conjointes entre les deux organisations souligne la nécessité de mieux planifier le travail conjoint à l'avenir.
- 4.1.2 Le représentant du Nicaragua considère que le modèle de collaboration future entre l'IICA et la FAO soulève divers problèmes. Il note qu'on connaît la vision de l'Institut sur la manière de mettre l'alliance en œuvre, mais qu'on

connaît mal celle de la FAO et qu'on ne dispose donc pas des informations suffisantes pour prendre des décisions. Il signale toutefois que les deux organisations doivent collaborer plus étroitement sans obligation d'aller jusqu'à l'établissement d'une alliance inspirée du modèle OMS/OPS.

- 4.1.3 Le directeur général explique au représentant du Nicaragua que le nouveau protocole d'accord vise à accroître la collaboration entre les deux organisations. Il précise également que la FAO a été celle qui lui a proposé des objectifs concrets, tangibles, mesurables et sujets à révision et reddition de comptes. Il ajoute que bien qu'il se concentre initialement sur les trois volets de collaboration mentionnés, le protocole est ouvert à l'inclusion de nouveaux volets. Il estime aussi qu'il permettra d'accroître la complémentarité des actions des deux institutions.
- 4.1.4 La représentante de l'Argentine signale qu'elle est d'accord avec l'adhésion au protocole dans les conditions décrites par le directeur général, puisqu'il a le potentiel d'accroître la collaboration, la complémentarité des actions et la création de synergies. Elle se déclare en faveur du fait que les deux organisations, en particulier l'IICA, parviennent à une efficacité fonctionnelle et opérationnelle accrue pouvant leur permettre d'intensifier le développement rural, la viabilité et le développement agricole et se concrétiser par l'adhésion à un protocole allant de la base au sommet.
- 4.1.5 Le représentant observateur du Canada est d'avis que le protocole d'accord est une bonne option pour que l'IICA et la FAO offrent de la coopération aux pays au moyen d'initiatives pratiques mises en œuvre de manière conjointe. Il juge très judicieuse l'idée de l'approche « de la base au sommet » amenée par la représentante de l'Argentine. Il demande au directeur général de l'Institut s'il a perçu, au cours des conversations qu'il a eues avec les fonctionnaires de la FAO, un quelconque intérêt pour la relation qu'on leur a proposée.
- 4.1.6 Le directeur général mentionne l'esprit qui caractérise le processus de négociation du protocole d'accord entre l'IICA et la FAO et ses antécédents. Il explique que, contrairement aux autres instruments de cette nature, qui pèchent par leur manque de précision, celui-ci porte sur des actions concrètes. Il relate qu'au mois de mars, il s'est entretenu avec le directeur général de la FAO, M. José Graziano da Silva, à qui il a exprimé la volonté de l'Institut de renforcer ses relations avec cette organisation. Il ajoute que M. Da Silva lui a manifesté son désir de renforcer la relation avec l'Institut au moyen d'actions

pratiques sur le terrain. Il explique ensuite qu'au mois d'avril, il s'est entretenu avec le nouveau sous-directeur général de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, M. Julio A. Berdegú, qui s'est montré préoccupé par l'adaptation du modèle OMS/OPS à la relation entre l'IICA et la FAO, puisque ces deux institutions appartiennent au Système interaméricain et au Système des Nations Unies, respectivement. Il ajoute que M. Berdegú lui a proposé l'adhésion à un protocole d'accord où on priorise trois questions : a) l'exploration de la possibilité d'initiatives conjointes dans le couloir centraméricain, b) le développement agricole et rural des Caraïbes et c) le soutien de la mise en œuvre de l'Accord de paix en Colombie. Il termine en indiquant que le protocole sera signé le 26 octobre 2017 au cours de la Dix-neuvième réunion ordinaire du Conseil, ce qui se traduira par la réduction des coûts et de la bureaucratie et par des résultats avantageux pour les pays membres de l'Institut.

- 4.1.7 Le représentant d'Antigua-et-Barbuda mentionne que tel que précisé par le directeur général, seuls le Mexique et les États-Unis d'Amérique ont émis des commentaires sur le projet de résolution, et souhaite obtenir plus d'information sur ceux-ci.
- 4.1.8 Le directeur général indique que les États-Unis d'Amérique ont déclaré que le modèle de coopération OMS/OPS est un mécanisme qui, dans les conditions actuelles, ne peut pas être adopté dans le cadre de la relation entre l'IICA et la FAO. Il explique aussi que le Mexique a proposé une série de modifications au texte du projet de résolution original, et il suggère de les prendre en compte pour élaborer un projet de résolution soutenant le protocole d'accord.
- 4.1.9 La représentante observatrice du Chili soutient l'idée que l'Institut et la FAO adhèrent à un nouveau protocole d'accord plus pragmatique, dans les conditions indiquées par le directeur général.
- 4.1.10 Le représentant des États-Unis d'Amérique considère que l'adhésion à un protocole d'accord est la voie à suivre pour renforcer les relations entre l'IICA et la FAO, et manifeste son accord avec l'approche « de la base au sommet » proposée par la représentante de l'Argentine. Il mentionne qu'il souhaite recevoir la proposition de protocole et avoir l'occasion d'entendre l'opinion des représentants de la FAO à ce sujet. Enfin, il demande une précision à savoir si les montants mentionnés par le directeur de la Gestion et de l'Intégration



régionales correspondent aux contributions de l'IICA uniquement ou s'ils incluent aussi celles de la FAO.

- 4.1.11 Le directeur de la Gestion et de l'Intégration régionales précise que les ressources indiquées dans son exposé incluent tant les contributions de l'IICA que celles de la FAO.
- 4.1.12 La représentante de l'Équateur soutient l'adhésion au protocole d'accord et reconnaît l'intérêt de l'Institut à mettre sur pied des projets conjoints ayant des effets considérables dans les pays. Elle signale que cet instrument implique des obligations que le nouveau directeur général de l'IICA devra remplir, ce sur quoi devront veiller les États membres. Elle exhorte les ministères, les organisations non gouvernementales et les autres acteurs à participer aux efforts conjoints afin de renforcer les résultats de la coopération.
- 4.1.13 Le représentant observateur de la République dominicaine indique que l'adhésion au protocole d'accord est une étape cruciale pour les deux institutions, puisqu'il s'agit de deux organisations de coopération pour l'agriculture qui contribuent à faire face à l'insécurité alimentaire, et qu'il accorde par conséquent son soutien à l'initiative. Il demande que cette dernière prête attention aux questions urgentes, comme la santé végétale et animale, l'amélioration génétique, l'agriculture familiale et le renforcement de l'associativité. Il considère qu'il est nécessaire de contribuer à créer des conditions qui favorisent la rétention des jeunes dans les milieux ruraux, à impulser la coopération des pays développés avec les pays en développement et à collaborer pour que les pays arrivent à combler leurs besoins alimentaires essentiels au moyen de la production intérieure.
- 4.1.14 Le représentant de Sainte-Lucie mentionne les effets des changements climatiques dans la région caribéenne, surtout dans certains des pays représentés au Comité exécutif, comme Antigua-et-Barbuda et la Dominique. Il souligne que l'Institut a utilisé ses ressources de manière efficiente et a évité de reproduire les actions que mettent en œuvre d'autres organismes. Il exhorte l'IICA et la FAO à concrétiser le plus vite possible des projets conjoints qui profitent aux producteurs agricoles. Il considère qu'il faut analyser la façon dont sera assurée la progression de la mise en œuvre du protocole d'accord et élaborer un calendrier facilitant l'atteinte des objectifs poursuivis.

- 4.1.15 Le représentant du Mexique exprime son soutien à l'adhésion au protocole d'accord entre l'IICA et la FAO, puisqu'il renforcera le secteur agricole, favorisera la recherche en agriculture et combattra la faim et la pauvreté. Il souhaite en connaître le contenu.
- 4.1.16 La représentante du Paraguay relève que l'adhésion au protocole d'accord assurera une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources et qu'il sera possible de mener à bien des actions de coopération technique plus fructueuses pour le secteur agricole dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'agriculture familiale, de la résilience, de la gestion des risques et de l'innocuité des aliments.
- 4.1.17 Le représentant du Panama est d'avis que le protocole servira de base pour renforcer les relations entre les deux institutions et élargir considérablement la portée du travail conjoint. Il signale qu'il faut renforcer la prestation de coopération technique dans les pays qui ne sont pas autosuffisants dans la production d'aliments, réduire leurs pertes et accroître la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition, en particulier des populations les plus vulnérables.
- 4.1.18 Le représentant observateur d'Haïti indique qu'au cours des conversations qu'il a eues avec le directeur de la FAO et le représentant de cette organisation en Haïti, il a abordé la question de l'adhésion de la FAO et de l'IICA, puisque certains pays ne sont pas membres des deux organisations. Il est d'avis qu'il s'agit d'un point à analyser en détail.
- 4.1.19 La représentante du Costa Rica mentionne quelques points au sujet du projet de résolution que l'Institut avait envoyé aux pays pour obtenir leurs commentaires, qui pourraient contribuer à soutenir la proposition du nouveau projet de résolution relative au protocole d'accord : a) l'accord entre l'IICA et la FAO doit se concrétiser progressivement, et les directeurs généraux des deux institutions doivent élaborer des plans de renforcement respectifs pour qu'on puisse s'entendre sur un agenda commun ; b) il convient de former un groupe de travail conjoint avalisé par les pays membres des deux organisations, qui devra élaborer une « feuille de route »; c) il faut favoriser l'économie des ressources tout en mettant en œuvre des actions de coopération technique d'une grande portée ; et d) le Costa Rica demeurera le pays qui héberge le siège social de l'Institut.

- 4.1.20 Le directeur général remercie les représentants pour leurs commentaires et signale que le protocole d'accord sera envoyé aux membres de ce Comité exécutif, pour qu'ils prennent connaissance de son contenu. Il souligne que, conformément à l'un des pouvoirs que lui a conféré le Conseil, il adhérera au protocole d'entente avec la FAO le jeudi 26 octobre en présence des membres de ce Conseil, ce qui facilitera le renforcement des relations entre les deux institutions. Il ajoute que le projet de résolution initial sur une alliance stratégique IICA/FAO, se basant sur le modèle de partenariat entre l'OMS et l'OPS, sera retiré et qu'un nouveau projet de résolution, visant l'adhésion à un protocole d'accord destiné à renforcer les actions conjointes des deux institutions sur le Continent, sera soumis au Conseil.
- 4.1.21 Le secrétaire technique détaille le processus à suivre pour élaborer le nouveau projet de résolution : a) le président retirera le projet de résolution original n° 15 ; b) l'on rédigera un nouveau projet de résolution qui sera distribué aux membres de ce Comité exécutif ; et c) s'il n'y a pas d'objection au projet de résolution, il sera présenté au Conseil le jeudi 26 octobre.
- 4.1.22 Le représentant du Nicaragua souhaite connaître le nouveau projet de résolution qui, selon ce qui a été décrit lors de la présente réunion, ne fera plus référence au modèle de partenariat OMS/OPS, mais plutôt au renforcement des relations entre l'IICA et la FAO par le protocole d'accord.
- 4.1.23 Le directeur général précise que dans le nouveau projet de résolution, l'on éliminera la référence au modèle OMS/OPS et que son contenu portera sur le protocole d'accord.
- 4.1.24 La représentante observatrice du Chili demande quand le nouveau projet de résolution leur sera remis.
- 4.1.25 Le secrétaire technique explique que le projet de résolution doit être rédigé dans les quatre langues officielles de l'Institut (l'anglais, l'espagnol, le français et le portugais), et qu'il ne peut donc pas leur être remis au cours de la journée. Il ajoute que le projet de résolution sera soumis à l'approbation du Conseil, pour que les États membres puissent effectuer de manière opportune les modifications qu'ils jugent nécessaires.

- 4.1.26 Le représentant des États-Unis d'Amérique demande s'il existe une procédure écrite qui établit la responsabilité du Comité exécutif d'adopter le nouveau projet de résolution, ce pour quoi il devra se réunir de nouveau.
- 4.1.27 Le président précise que le projet de résolution n° 15 a été retiré, que le Comité exécutif n'a pas besoin de se réunir de nouveau, et que le nouveau projet de résolution sera soumis à l'approbation du Conseil.
- 5.1 Clôture
- 5.1.1 La Première Réunion extraordinaire du Comité exécutif 2017 prend fin à 11h55 le 24 octobre 2017.

**SIGNATURE DU RAPPORT**



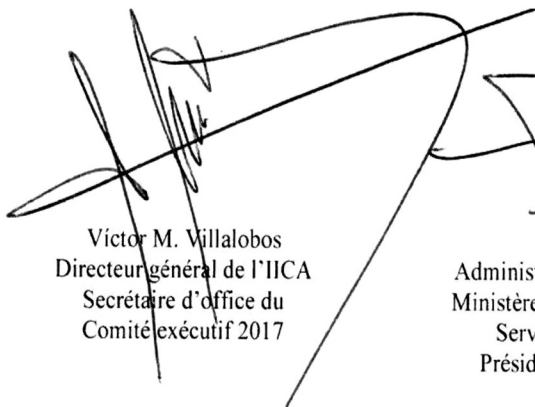
## **SIGNATURE DU RAPPORT DE LA PREMIÈRE RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF 2017**

En application des dispositions de l'article 97 du Règlement intérieur du Comité exécutif, il est procédé à la signature du Rapport de la Première Réunion extraordinaire du Comité exécutif, à 12h00, le 24 octobre deux mille dix-sept, à San José, Costa Rica.


Ce rapport sera édité par le Secrétariat qui y apportera les changements effectués à la séance de clôture avant qu'il ne soit publié dans les quatre langues officielles de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), dont les versions font également foi, dans la série Documents officiels.

Le Secrétariat déposera les originaux dans les archives de l'Institut, insèrera les fichiers électroniques dans la page web de l'Institut et enverra la version finale du présent rapport aux gouvernements des États membres, aux pays associés, aux observateurs permanents de l'Institut et à tous les autres participants à la réunion.

San José, Costa Rica.



Víctor M. Villalobos  
Directeur général de l'IICA  
Secrétaire d'office du  
Comité exécutif 2017



Bryce Quick  
Administrateur associé / Chef de service  
Ministère de l'Agriculture des États-Unis  
Service agricole pour l'étranger  
Président du Comité exécutif 2017





# ANNEXES



## **ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION**

- 1. Programme provisoire de travail** IICA/CE/Doc. 676 (17)
- 2. Adaptation du modèle de coopération OMS/OPS à la relation IICA/FAO**
  - 2.1. Rapport sur la résolution n° 615, “Adaptation du modèle de coopération OMS/OPS à la relation IICA/FAO” IICA/CE/Doc. 667 (17)
  - 2.2. Projet de résolution n° 2, “Partenariat stratégique IICA/FAO créé sur la base du modèle OMS/OPS en vue du renforcement structurel et financier de la coopération multinationale offerte par l'Institut de coopération pour l'agriculture (IICA)” Sans numéro



## ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS

### ÉTATS MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF 2017

#### **Antigua et Barbuda**

Arthur M. Nibbs (*titulaire*)  
Minister of Agriculture, Lands,  
Fisheries and Barbuda Affairs  
Ministry of Agriculture, Lands,  
Fisheries and Barbuda Affairs  
Tel.: (268) 562 4679  
arthur.nibbs@ab.gov.ag  
nibbs.arthur@gmail.com

Colin O'Keiffe (*suppléant*)  
Permanent Secretary  
Ministry of Agriculture, Lands,  
Fisheries and Barbuda Affairs  
Tel.: (268) 461 1213  
colin.okeiffe@ab.gov.ag

Julius A. Ross (*conseiller*)  
Technical Consultant  
Ministry of Agriculture, Lands,  
Fisheries and Barbuda Affairs  
Tel.: (268) 764 9696  
ross1750@yahoo.com

#### **Argentine**

María Nieves Pascuzzi (*titulaire*)  
Coordinadora General  
Ministerio de Agroindustria  
Tel.: (549 11) 4349 2536  
npascuzzi@magyp.gob.ar

Manuel Otero (*suppléant*)  
Consultor  
Ministerio de Agroindustria  
Tel.: (549 11) 2312 7330  
moteroj@hotmail.com

Jorge Werthein (*conseiller*)  
Consultor  
Tel.: (5521) 9 9635 1100  
jorge.werthein@gmail.com

Mariano Caucino (*conseiller*)  
Embajador  
Embajada de la República Argentina en  
Costa Rica  
Tel.: (506) 2234 6520  
erica@mrecic.gov.ar

#### **Colombie**

Jesús Ignacio García Valencia (*titulaire*)  
Embajador  
Embajada de Colombia en Costa Rica  
Tel.: (506) 2283 6818  
ecostarica@cancilleria.gov.co

Alberto Bula Bohórquez (*suppléant*)  
Consejero  
Embajada de Colombia en Costa Rica  
Tel.: (506) 2283 6818  
alberto.bula@cancilleria.gov.co

**Costa Rica**

Ana Isabel Gómez De Miguel (*titulaire*)  
 Directora  
 Secretaría Ejecutiva de Planificación  
 Sectorial Agropecuaria (SEPSA)  
 Tel.: (506) 2220 4346  
 agomez@mag.go.cr

Ingrid Badilla Fallas (*suppléante*)  
 Profesional de Cooperación Técnica  
 Secretaría Ejecutiva de Planificación  
 Sectorial Agropecuaria (SEPSA)  
 Tel.: (506) 2231 2344  
 ibadilla@mag.go.cr

**Équateur**

Denisse Sánchez (*titulaire*)  
 Analista de Cooperación  
 Internacional  
 Ministerio de Agricultura, Ganadería,  
 Acuacultura y Pesca  
 Tel.: (593 9) 8245 7377  
 dsanchezt@mag.gob.ec

**États-Unis d'Amérique**

Bryce Quick (*titulaire*)  
 Associate Administrator and  
 Chief Operating Officer / GSM  
 Foreign Agricultural Service  
 Department of Agriculture  
 Tel.: (202) 720 2706  
 Bryce.quick@fas.usda.gov

Wendell Dennis (*suppléant*)  
 Deputy Director  
 Multilateral Affairs Division

Foreign Agricultural Service  
 Department of Agriculture  
 Tel.: (202) 720 1319  
 wendell.dennis@fas.usda.gov

Anita Katial (*conseillère*)  
 Counselor  
 Foreign Agricultural Service  
 United States Embassy in Costa Rica  
 Tel.: (506) 2519 2333 / 7010 4541  
 Anita.Katial@fas.usda.gov

Meghan Tremarche (*conseillère*)  
 International Trade Specialist  
 Multilateral Affairs Division  
 Foreign Agricultural Service  
 Department of Agriculture  
 Tel.: (202) 690 5715  
 meghan.tremarche@fas.usda.gov

Julie Morin (*conseillère*)  
 Attaché  
 Foreign Agricultural Service  
 United States Embassy in San Jose  
 Tel.: (506) 2519 2000  
 Julie.Morin@fas.usda.gov

**Mexique**

Melquiades Morales Flores (*titulaire*)  
 Embajador  
 Embajada de México en Costa Rica  
 Tel.: (506) 2257 0633  
 mision@embamexico.or.cr  
 embcrica@sre.gob.mx

Victor Manuel Sánchez Colín (*suppléant*)  
 Jefe de Cancillería  
 Embajada de México en Costa Rica

Tel.: (506) 2257 0633  
mision@embamexico.or.cr  
embrica@sre.gob.mx

María de Lourdes Cruz Trinidad (*conseillère*)  
Directora de Relaciones Internacionales  
Secretaría de Agricultura, Ganadería,  
Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación  
(SAGARPA)  
Tel.: (52 555) 3871 1058  
mcruz.dgai@sagarpa.gob.mx

### **Nicaragua**

Iván Lara Palacios (*titulaire*)  
Viceministro de Relaciones Exteriores  
para Asuntos Jurídicos y Asesor del  
Ministro de Relaciones Exteriores  
Ministerio de Relaciones Exteriores  
Tel.: (505) 2244 8000  
ilarap@gmail.com

Harold Fernando Rivas Reyes (*suppléant*)  
Embajador  
Embajada de Nicaragua en Costa Rica  
Tel.: (506) 2222 7896  
embajada.costarica@cancilleria.gob.ni

Duilio José Hernández Avilés (*suppléant*)  
Ministro Consejero  
Embajada de Nicaragua en Costa Rica  
Tel.: (506) 2233 8001  
embajada.costarica@cancilleria.gob.ni

Rosalina Matus (*suppléante*)  
Encargada de Prensa  
Embajada de Nicaragua en Costa Rica  
Tel.: (506) 2233 8001  
embajada.costarica@cancilleria.gob.ni

### **Panama**

Esteban Girón (*titulaire*)  
Viceministro  
Ministerio de Desarrollo Agropecuario  
Tel.: (507) 507 0612 / 507 0611  
egiron@mida.gob.pa  
emartinez@mida.gob.pa

### **Paraguay**

Liliana Miranda (*titulaire*)  
Directora General de Planificación  
Ministerio de Agricultura y Ganadería  
Tel.: (595) 2149 3927  
liliana.miranda@mag.gov.py

### **Sainte-Lucie**

Ezechiel Joseph (*titulaire*)  
Minister for Agriculture, Fisheries,  
Physical Planning, Natural Resources  
and Co-operatives  
Ministry for Agriculture, Fisheries,  
Physical Planning, Natural Resources  
and Co-operatives  
Tel.: (758) 453 1262 / 730 9775  
minister.agriculture@govt.lc

## ÉTATS NON MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF 2017

### Brésil

Rogério Pereira da Silva (*titulaire*)  
Departamento de Negociações  
Não tarifárias (DNNT)  
Secretaria de Relações Internacionais  
do Agronegócio  
Ministério da Agricultura, Pecuária  
e Abastecimento  
Tel.: (55 61) 3218 3475  
rogerio.silva@agricultura.gov.br

### Canada

Daryl Nearing (*titulaire*)  
Deputy Director  
Multilateral Relations  
Agriculture and Agri-Food Canada  
Tel.: (613) 773 1523  
daryl.nearing@agr.gc.ca

### Chili

Claudia Carbonell Piccardo (*titulaire*)  
Directora Nacional  
Oficina de Estudios y Políticas  
Agrarias (ODEPA)  
Tel.: (562) 2 2397 3007  
ccarbonell@odepa.gob.cl

Alex Barril García (*suppléant*)  
Asesor del Ministro de Agricultura  
en Asuntos Internacionales  
Ministerio de Agricultura

Tel.: (562) 2397 3090 / (569) 7783 0200  
abarril@odepa.gob.cl  
adbarrilg@gmail.com

### Haïti

Carmel André Beliard (*titulaire*)  
Ministre de l'Agriculture, des Ressources  
Naturelles et du Développement Rural  
Ministère de l'Agriculture, des Ressources  
Naturelles et du Développement Rural  
Tel.: (509) 4911 7077  
carmelandre88@gmail.com

### République dominicaine

Ángel Estévez Bourdierd (*titulaire*)  
Ministro de Agricultura  
Ministerio de Agricultura  
Tel.: (809) 547 3888 ext. 3032  
cooperacion.agricultura@gmail.com  
despacho.agricultura@gmail.com

Laura Virginia Naut Quiñones (*suppléante*)  
Directora  
Departamento de Cooperación Internacional  
Ministerio de Agricultura  
Tel.: (809) 547 3888  
cooperacion.agricultura@gmail.com



**FONCTIONNAIRES DE L’IICA**

Víctor M. Villalobos	Directeur général
Lloyd Day	Sous-directeur général
José Alfredo Alpízar	Chef de l’Unité de la communication sociale
Evangelina Beltrán	Coordinatrice du Bureau du directeur général
Salvador Fernández	Directeur de la coopération technique
Héctor Iturbe	Secrétaire technique des organes de direction
Karen Kleinheinz	Directrice de la Division de la gestion financière
Teresa Maldonado	Directrice de la Division de la programmation, du budget et du contrôle
Diego Montenegro	Directeur de la gestion et de l’intégration régionale
Carlos O’Farrill	Secrétaire des services institutionnels
Doreen Preston	Coordinatrice de l’Unité de langues
Patricia Ross	Coordinatrice de l’Unité des événements officiels et organes directeurs





Accueil en salle de conférence		Marlen Montoya Eduardo Lovell Lorena Mata
<b>Documents et rapport</b>		
Classement et distribution		Laura Gutiérrez Silvia Gutiérrez
Rédaction des procès-verbaux		Manuel Jiménez Ronald Aragón Nathalia Coto Patricia Matamoros Julio Mora Ana Lucía Obregón Viviana Palmieri Ericka Soto
Édition		Máximo Araya
<b>Coordination de l'interprétation et de la traduction</b>		
Interprétation simultanée		Doreen Preston
	Espagnol	Luis Delgadillo Thais Pardo
	Anglais	Elizabeth Lewis Sharona Wolkowicz
Traduction		
	Espagnol	Olga Vargas
	Anglais	Laura Moya
<b>Contrôle et suivi des traductions</b>		
Numérisation		Leticia Quirós
	Espagnol	Máximo Araya Olga Vargas

	Anglais	Doreen Preston Laura Moya Andrés Vargas
<b>Audio et enregistrement numérique</b>		David Álvarez Minor Carvajal Dennis Martínez
<b>Services informatiques</b>		Andrés Chaves Ricardo Montero Luis Diego Wattson
<b>Services de soutien</b>		
Coordination		Laura Mora Rebeca Martínez Ronald Meneses Alice Montero
Fournitures		German Arroyo Francisco Brenes Eva López
Montage et entretien		Minor Carvajal Eduardo Castillo Rafael Flores
Propreté et nettoyage		Lidieth Quesada
Santé		Annia Madelin Wong Yeimy Rodríguez
Transports		Javier Barboza Carlos Umaña Harold Zumbado



INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE  
LE SIÈGE / Boîte Postale 55-2200 San José,  
Vázquez de Coronado, San Isidro 11101, Costa Rica  
Tél.: (+506) 2216-0222 / Fax: (+506) 2216-0233  
Adresse électronique: [iicahq@iica.int](mailto:iicahq@iica.int) / Site web: [www.iica.int](http://www.iica.int)